



AVIS PUBLIC
DÉROGATIONS MINEURES

AVIS est par la présente donné aux personnes intéressées que le Conseil de la Ville de Montréal-Est, étudiera, lors de sa prochaine séance ordinaire qui se tiendra le **mercredi 17 mai 2023** à compter de **19 h** en son hôtel de ville situé au 11 370, rue Notre-Dame, les demandes de dérogations mineures ayant pour objet :

Pour l'immeuble connu et désigné comme étant le lot 6 414 140 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal et sis au 10 000, boul. Métropolitain, à Montréal-Est :

- Permettre un nombre illimité d'abris sur le terrain;
- Permettre la présence d'abris pendant une période illimitée.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil relativement à l'une ou l'autre de ces demandes.

Donné à Montréal-Est, le 26 avril 2023.

Olivier Pelletier
Greffier-adjoint



CERTIFICAT DE PUBLICATION ET D’AFFICHAGE

DÉROGATIONS MINEURES

Je soussigné Olivier Pelletier, greffier-adjoint de la Ville de Montréal-Est, certifie que l’avis public portant le même objet a été publié dans l’édition du mercredi 26 avril 2023 du journal *Métro – Montréal-Est – Pointe-aux-Trembles* et affiché le même jour à l’hôtel de ville de Montréal-Est situé au 11 370, rue Notre-Dame Est ainsi que sur le site Internet de la Ville au www.ville.montreal-est.qc.ca.

DONNÉ À MONTRÉAL-EST, CE 26 AVRIL 2023.

Olivier Pelletier
Greffier-adjoint